

Bientôt ma licence : Que faire ?

Par **theo123456**, le 15/02/2014 à 15:32

Bonjour,
j'ai validé mon semestre 1 de troisième année de Droit, et si tout se passe bien j'aurai bientôt ma licence. Mais je ne sais pas vraiment quoi faire.

J'ai toujours rêvé de travailler à la DGCCRF (répression des fraudes), pour contrôler le respect des normes sanitaires, alimentaires, les prix des soldes, etc...
Cependant, le concours post-Licence a l'air TRES difficile (j'ai regardé les annales), donc a priori ce n'est pas pour moi...

J'ai toujours été passionné par tout ce qui touche à l'alimentation, au marketing, et je me demande s'il existe des Masters ou Licences pro de Droit ayant un lien avec l'alimentaire...

A vrai dire je suis un peu perdu, je ne sais pas trop quoi faire après cette licence, pourtant, il faudrait que j'y réfléchisse rapidement...

Quelqu'un aurait-il une petite idée pour que je trouve de la motivation dans mes études ?!!

Merci de votre aide !! [smile3][smile3]

Par **Yn**, le 17/02/2014 à 09:45

[citation]J'ai toujours rêvé de travailler à la DGCCRF (répression des fraudes), pour contrôler le respect des normes sanitaires, alimentaires, les prix des soldes, etc...

Cependant, le concours post-Licence a l'air TRES difficile (j'ai regardé les annales), donc a priori ce n'est pas pour moi...[/citation]

La DGCCRF n'est pas un concours plus difficile que les autres. Je ne vois pas pourquoi tu écarter cette option alors que tu as seulement regardé quelques annales.

D'ailleurs, les sujets juridiques donnés sont totalement abordables pour un étudiant sortant de M1. Le droit de la concurrence, le droit de la consommation et évidemment le droit des contrats en toile de fond sont des matières connues après quatre années de droit.

Je le dis souvent à mes étudiants : arrêtez de mettre des obstacles sur votre chemin, il faut se donner la peine d'essayer. Les étudiants adorent se créer des problèmes de toute pièce alors qu'il n'y a rien d'insurmontable...

Je suppose que depuis le primaire on doit te répéter que l'année suivante va être

extrêmement difficile, à la limite de l'acharnement, au final, ce n'était pas si compliqué que cela ? non ?

Tu pourrais par exemple continuer en M1, présenter le concours, postuler à des M2 droit de la concurrence ou droit des affaires, bref de nombreux choix s'offriraient à toi avec une seule année de plus.